



Infos

Communales



Trimestriel numéro 17

Septembre 2024



Editorial

La rentrée est là ! Nos petits bouts (et les plus grands) ont endossé leurs cartables et retrouvé le chemin de l'école depuis quelques semaines. Chacun reprend ses activités et son rythme après les vacances d'été.

Bonne reprise également à tous les enseignants, les accueillants extrascolaires ainsi qu'à toutes les associations sportives et culturelles !

Les mois de juillet et août ont été très animés en termes de plaines et de stages pour les enfants. Vous en trouverez quelques illustrations dans cette brochure.

Nos différents chantiers ont également repris leur vitesse de croisière, nous demandons à nos citoyens, qui en subissent encore parfois les nuisances, d'être patients. Ces différents travaux sont là pour améliorer le cadre de vie de tous.

Sommaire

P. 2	Éditorial
P. 3	..Santé - Travaux du centre médical à Musson
P. 4	Les élections locales du 13 octobre 2024
P. 5	 Le coin des aînés - Pallialux, la plate-forme des soins palliatifs à votre service en province de Luxembourg - Service SVP facteur
P. 6	 Environnement - Tri des déchets
P. 7	 Sport - Mérite sportif saison sportive 2023-2024
P. 8	 Ecole communale - Extension de l'école communale de Mussy-la-Ville - Extension de l'accueil extra-scolaire
P. 9	 Police - Comportement des usagers aux abords des établissements scolaires et conseils aux parents d'élèves - Rappel du Règlement Général de Police concernant les animaux
P. 10	 Développement rural - Transformation de la salle de l'Union à Musson en une maison rurale multiservices
P. 10	 Vie citoyenne - Une enquête citoyenne sur vos conditions de vie et votre accès aux droits fondamentaux
P. 11	 Jeunesse - Eté solidaire
P. 12	 Travaux - Rénovation de la rue du Paquis à Mussy-la-Ville - Restauration de la porte de l'église de Signeulx
P. 13	 Bibliobus
P. 14	 Jeunesse - Stages communaux de l'été
P. 15	 Agenda



Il s'agit du dernier bulletin d'infos communales avant les élections provinciales et communales du 13 octobre prochain. Et oui, le temps passe vite et nous voici arrivés à la fin du mandat politique.

C'est l'occasion de vous rappeler à tous, toutes générations confondues, l'importance d'utiliser son droit de vote. C'est une façon d'exercer sa citoyenneté, de protéger sa liberté et de faire fonctionner la démocratie.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle publication !!

Pour le Collège communal,
Sylvie GUILLAUME
Bourgmestre

Infos communales de Septembre 2024

1, Place de l'Abbé Goffinet - 6750 Musson

Editeur responsable

Commune de Musson

Imprimeur

Imprimerie Michel Frères sprl

Collège Communal :

La Directrice générale : Coralie Roskam
Les Echevin(e)s : Daniel Guebels,
Valérie Recht, Christopher Bonnier
La Présidente du CPAS : Anne-Marie Goeury
La Bourgmestre : Sylvie Guillaume

Santé

TRAVAUX DU CENTRE MÉDICAL À MUSSON

Depuis le mois de novembre dernier, ça bouge sur la place Abbé Goffinet en plein centre de Musson...

Les travaux du futur centre médical avancent tambour battant et n'ont pas stoppé durant l'été.

Pour rappel, ce projet inscrit dans le plan stratégique transversal de cette législature a pour objectif d'anticiper la pénurie de médecins généralistes et de consolider une présence médicale sur notre territoire.

La solution proposée est de créer une structure qui permet la pratique médicale de groupe et multidisciplinaire.

De plus, disposer d'un centre médical dans notre commune est un avantage certain pour attirer de jeunes médecins en formation et donc une réelle opportunité de leur installation future à Musson.

Cela permet aussi un partage d'expérience avec les médecins en fin de carrière et de garantir la reprise de leur patientèle locale.

A ce jour, l'ASBL de cette pratique groupée est créée et s'articule autour de médecins généralistes qui seraient accompagnés d'une secrétaire et d'autres professionnels de la santé.

Suivi par la firme BRG de Virton, les travaux de rénovation de l'ancien presbytère se concentrent à présent principalement à l'intérieur du bâtiment.

Les travaux terminés ou en phase de finalisation sont:

- Gros oeuvre et égouttage.
- Toiture.
- Menuiserie extérieure.
- Isolation et façade.
- Electricité, chauffage et sanitaire.
- Plâtre.



Au cours des prochains mois, la suite de cette rénovation suivra le calendrier suivant:

- Septembre: pose des chapes et du carrelage puis installation photovoltaïque.
- Octobre: travaux finaux de chauffage-sanitaire, montage des menuiseries intérieures et de l'ascenseur.
- Novembre: peintures intérieures et pose des revêtements de sol.
- Décembre: dernières finitions et aménagements avant ouverture !

Les premiers patients pourront donc franchir les portes du centre médical de Musson en janvier 2025 et bénéficier d'un service médical de proximité en plein coeur de notre belle commune.



Elections

LES ÉLECTIONS LOCALES DU 13 OCTOBRE 2024

Tous les six ans, les électeurs et électrices sont appelés à choisir leurs représentants pour siéger au sein des conseils communaux et des conseils provinciaux. La commune est l'échelon politique le plus proche des citoyens. Elle mène de nombreuses actions:

- des missions obligatoires, comme la tenue des registres de l'état civil, le maintien de l'ordre et l'entretien des voiries communales;
- des missions facultatives, par exemple en matière de logement, de tourisme, d'économie.

Dans la commune de Musson, 15 sièges sont à pourvoir pour le Conseil communal. Le Collège communal se compose quant à lui de 5 membres.

La province exerce une série de missions, par exemple dans les domaines de l'enseignement ou de la santé. Les électeurs votent au sein des districts qui sont des regroupements de plusieurs communes.

Au sein de la province de Luxembourg, 37 sièges sont à pourvoir au conseil provincial. Le Collège provincial se compose de 4 membres, députés provinciaux.

Qui peut voter aux élections du 13 octobre 2024 ?

Pour les élections communales

Toute personne remplissant les conditions suivantes:

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être inscrit au registre de la population au plus tard le 1^{er} août 2024.

En plus, pour tous les citoyens étrangers, il faut

- introduire une demande d'inscription comme électeur pour le 31 juillet 2024.
- Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également:
- être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2019 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date;
 - signer un engagement à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les élections provinciales

Sera convoquée aux élections provinciales toute personne remplissant les conditions suivantes:

- avoir la nationalité belge;
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être inscrit au registre de la population le 1^{er} août

2024 au plus tard.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent donc pas y participer.

La convocation

Quelques jours avant les élections, les Belges et les étrangers inscrits recevront leur convocation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'obtenir sa convocation en se rendant à l'administration communale jusqu'au jour de l'élection, le 13 octobre à midi.

La procuration

Le vote par procuration permet, en cas d'absence le 13 octobre 2024, de se faire représenter par un autre électeur.

Quatre cas de figure justifient de donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative sera demandée en plus du document de procuration.

Le 13 octobre, si...	...le justificatif suivant doit être joint à la procuration :
L'électeur ou un proche est malade et ne peut pas se déplacer pour aller voter	Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat).
L'électeur est à l'étranger (pour des raisons non professionnelles)	Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre.
L'électeur travaille ou étudie	Un certificat de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement OU une déclaration sur l'honneur (s'il travaille en tant qu'indépendant) attestée par le Bourgmestre.
L'électeur est juridiquement privé de liberté	Un certificat de l'établissement où l'électeur séjourne.

Comment donner procuration ?

- 1) S'assurer d'être dans une situation justifiant un vote par procuration.
- 2) Compléter le formulaire de procuration et y joindre la ou les pièce(s) justificative(s).
- 3) Le jour de l'élection, le porteur de procuration se présentera au bureau de vote dans lequel le mandant est convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :
 - a) de sa convocation ;
 - b) de sa carte d'identité ;
 - c) du formulaire dûment complété et signé par le mandant et par lui-même ;

d) de la ou des pièces justificatives nécessaires.

- 4) Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Le mandant ne peut remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Les électeurs belges doivent remettre la procuration à un autre électeur belge.

Attention: le porteur de procuration devra se rendre dans le bureau de vote dans lequel le donneur de procuration est convoqué. Si le porteur de procuration est convoqué dans un autre bureau, celui-ci devra donc se rendre dans deux bureaux différents: le premier pour lui-même, le second pour le donneur de procuration.

Le coin des aînés

PALLIALUX, LA PLATE-FORME DES SOINS PALLIATIFS À VOTRE SERVICE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

PalliaLux ASBL réunit localement les acteurs de la santé autour de la question de la fin de vie. Au sein de la province, la plate-forme collabore entre autres avec les équipes de soutien à domicile (Accompagner et Au Fil des Jours), les unités de soins palliatifs (Aubépine et Eole) et les équipes mobiles intra-hospitalières.

Son objectif: promouvoir la culture palliative en province de Luxembourg à travers l'information, la sensibilisation du grand public et la formation des professionnels et volontaires.

Soutien psychologique

Elle propose entre autres un soutien psychologique pour différents publics:

- les patients en soins palliatifs et leur entourage;
- les professionnels impliqués dans l'accompagnement de fin de vie;
- les volontaires en soins palliatifs.

Il s'agit d'un soutien et d'une écoute en individuel ou en famille qui sont proposés à domicile ou au sein des locaux de PalliaLux.

Soutien social

PalliaLux propose également un soutien social qui consiste notamment à:

- Informer les personnes par rapport aux démarches administratives ;
- Accompagner dans ces démarches si besoin (choix de fin de vie, décès, gestion du quotidien, etc.).

Comment devenir assesseur volontaire ?

Pour jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, l'électeur peut déposer sa candidature pour la fonction d'assesseur. Un formulaire à remettre à l'administration communale est disponible sur le portail des élections à l'adresse <https://electionslocales.wallonie.be/je-suis-electeur/documents.html>

S'informer sur les élections

Encore des questions au sujet des élections ? Le portail <http://electionslocales.wallonie.be/> contient une multitude d'informations. De plus, le soir du 13 octobre, les résultats s'afficheront en temps réel en fonction de l'évolution du dépouillement.



Les soins palliatifs, c'est «Bien plus que des Soins»

Chaque année, la Journée mondiale des soins palliatifs a lieu le 2^{ème} samedi d'octobre. Les soins palliatifs visent la qualité de vie des personnes atteintes d'une maladie grave et évolutive. Ils regroupent l'ensemble des soins et des traitements destinés à améliorer le bien-être physique, psychologique, social et spirituel des patients, par une approche pluridisciplinaire et personnalisée, afin de les aider à vivre aussi activement que possible jusqu'au bout.

Rendez-vous sur www.bienplusquedessoins.be.

Restez en contact !

info@pallialux.be - 084 43 30 09

Rue Victor Libert 45/4 à 6900 Marche-en-Famenne
www.pallialux.be - @ PF des soins palliatifs de la province de Luxembourg

Environnement

TRI DES DECHETS

En collaboration avec la commune, Idelux nous rappelle les consignes et les habitudes à adopter concernant le tri des déchets.

COMMENT BIEN TRIER ?

Emballages en plastique



- Bouteilles et flacons
- Barquettes, rapiers et boîtes
- Pots et tubes
- Films et sacs
- Capsules de boisson

Ensemble, trions plus et trions mieux

En triant vos déchets à la maison, vous contribuez à un meilleur environnement et à une planète plus propre. Grâce à vos efforts, nous

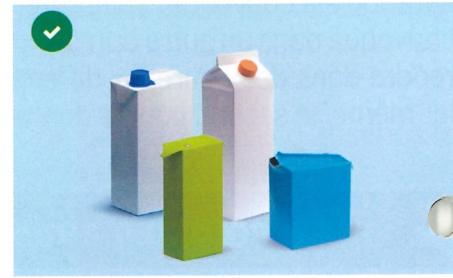
pouvons donner une nouvelle vie aux emballages. En récupérant les déchets triés, nous utilisons moins de nouvelles matières premières, nous économisons de l'énergie et nous réduisons les émissions de CO2.

Emballages métalliques



- Canettes et boîtes de conserve
- Aérosols
- Rapiers et barquettes en aluminium
- Couvercles, bouchons et capsules
- Capsules de boisson

Cartons à boissons



- Cartons de lait et de jus de fruit, mais aussi cartons de soupe et de crème

Envie d'en savoir plus, vous pouvez consulter ce petit guide: www.fostplus.be/fr/media/417/download

ET LES PAPIERS/CARTONS ?



- Journaux et revues
- Dépliants sans leur film plastique
- Papier d'impression
- Tous les emballages en papier et en carton: boîtes, sacs et rouleaux



- Papier et carton sales et gras
- Papier peint
- Cellophane, sacs et films aluminium

Envie d'en savoir plus, vous pouvez consulter ce petit guide: www.fostplus.be/fr/media/413/download

Encore des doutes sur votre tri ?
Rendez-vous vite sur Trions Mieux
Be www.trionsmieux.be

Rendez-vous sur www.fostplus.be
pour découvrir si vous êtes
un héros du quotidien.

ET POUR LE VERRE ?



- Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent
- Bouteilles, bocaux et flacons en verre coloré



- Opaline et cristal
- Porcelaine, céramique, terracotta
- Verre résistant aux hautes températures
- Verre plat tel que les vitres de fenêtres et les miroirs
- Ampoules
- Couvercles et bouchons

Envie d'en savoir plus, vous pouvez consulter ce petit guide: www.fostplus.be/fr/media/415/download

Sport

MÉRITE SPORTIF SAISON SPORTIVE 2023-2024

Le 28 juin dernier se tenait la cérémonie de remise des mérites sportifs de la commune de Musson.

Au terme de cette saison sportive 2023-2024, nous pouvons être très fiers de nos sportifs mussonnais. Leurs résultats se sont brillamment enchaînés et accumulés au fil des mois.

Que ce soit en sport individuel ou collectif, nos sportifs se sont une nouvelle fois particulièrement distingués et ce dans des disciplines aussi nombreuses que variées.

Au niveau individuel, nous avons eu le plaisir de mettre à l'honneur les performances de:

- **Aliyah Dorosario (Mussy-la-ville):** Athlétisme - 1^{ère} place au championnat provincial en 80m haies ainsi qu'en saut en longueur avec un bon à 4m98.
- **Tyron Besonhe (Mussy-la-ville):** BMX - 3^{ème} au championnat de Belgique. 21^{ème} au championnat d'Europe avec une belle victoire lors d'une manche de sa catégorie. 43^{ème} au championnat du monde, aux Etats-Unis, avec une nouvelle victoire prestigieuse dans sa série.
- **Michael Besonhe (Mussy-la-ville):** BMX - Vice-champion de Belgique et d'Europe dans sa catégorie. Sans oublier une 19^{ème} place au classement mondial où il s'adjuge même une manche de sa série.
- **Fabian Simon (Baranzy):** Course automobile (Slalom et côte) - Champion provincial et 5^{ème} au championnat de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tir groupé des archers de la «Flèche Musson»:

- **Lucille Orban (Musson),** 2^{ème} place au championnat de la ligue francophone belge U18 indoor (Tir à 18m) en arc Barebow.
- **Ryan Adam (Willancourt),** Champion provincial U21 indoor (Tir à 18m) en arc Recurve.
- **Eric Rolland (Baranzy),** Champion provincial indoor en arc compound (Hommes 50+).
- **Chloé Rodius (Aubange),** Championne provinciale en U15 (Tir à 18m) en arc Barebow.
- **Anne Beckers (St-Mard),** Championne provinciale en arc longbow dans la catégorie mixte 50+.
- **Quentin Schroeder (Beuveille),** 2^{ème} place au championnat de la ligue francophone belge et champion provincial U15 indoor (Tir à 18m) en arc Barebow.

Dernier titre individuel, et non des moindres, **Alexis Louette (Musson)** avec le titre de champion de Belgique en Haltérophilie (- de 96Kg).



En sport collectif, le basket et le tennis de table se portent bien et brillent à merveille !

Le Rebond Musson place deux de ses équipes en haut du podium. Première équipe félicitée, l'équipe P2 Dames championne de la province de Luxembourg et montée en P1. Seconde équipe promue, l'équipe U16 garçons qui réalise un magnifique doublé en remportant la coupe et le championnat de la province lors de la même saison.

Notre club de **tennis de table** a également marqué les esprits avec 2 équipes championnes au cours de cette saison.

Tout d'abord, les pongistes de l'équipe B est championne en P1 et remporte son ticket pour accéder à la division régionale. Quant à l'équipe H, elle remporte sa série à l'issue du championnat en P5 ainsi que le tour final de chaque série pour accéder à la division D4.

Aux côtés des prix individuels et par équipes, la Commission Communale des sports décerne également des prix spéciaux: **le prix Coup de Coeur** est attribué à **Stéphanie Lentini (Baranzy)** pour ses performances en course à pieds. Lors des deux dernières années, elle s'illustre dans des courses de type Trail, allures libres, challenge Corridas et 20Km de Bruxelles avec des temps plus que remarquables.

Le prix de la reconnaissance est remis à **Serge Lambert (Musson)** pour son palmarès en cyclotourisme depuis une quarantaine d'années et son implication dans le club des Cyclos d'Mussy depuis près de 30 ans. En vrai baroudeur, il avale les kilomètres le long des routes françaises et belges sans oublier les célèbres cols des Pyrénées (Tourmalet et montée D'Hautacam) qui n'ont plus de secret pour lui ...

Félicitations et Bravo à l'ensemble de nos sportifs et champions 2023-2024.

Un énorme MERCI à tous les bénévoles qui les accompagnent, les encadrent, les motivent et surtout qui permettent le maintien d'une activité sportive régulière et de qualité sur notre belle commune !

Ecole communale

EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE MUSSY-LA-VILLE

Il est vrai qu'en termes de travaux, Mussy-la-Ville est sans doute le village le plus affecté. Néanmoins, il faut prendre son mal en patience pour aboutir à une situation plus confortable pour tout le monde. C'est aussi le cas dans notre école communale où les travaux d'extension avancent bien.

La nouvelle partie est maintenant totalement fermée, la toiture étant terminée et tous les châssis ayant été posés. A l'intérieur de cette nouvelle partie se trouveront un réfectoire qui pourra enfin accueillir tous les élèves et des classes spacieuses et lumineuses. L'installation électrique est en cours, les murs sont plâtrés et les chapes sont posées.

L'ancienne partie subit elle aussi d'importantes rénovations: remplacement des châssis, de la toiture, remplacement de l'installation électrique, isolation et rénovation des façades. Afin de perturber le moins possible la vie de l'école, une grosse partie de ces travaux est ef-



fectuée pendant les vacances scolaires. Nous mettons tout en œuvre pour que la vie des enfants soit la moins perturbée que possible. Mais bien entendu, qui dit travaux, dit poussière et bruit.

Néanmoins, tout le monde devrait bénéficier d'une très belle école lors de la rentrée scolaire 2025.



EXTENSION DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Comme certains parents ont déjà pu le constater, l'extension de l'accueil extrascolaire est à présent terminée. Les enfants ont déjà profité des nouveaux locaux pendant les stages d'été. Depuis la rentrée scolaire, tous les enfants de maternelle sont donc à nouveau accueillis au sein des locaux de la Buissonnière. Deux nouveaux espaces ont été créés avec une jolie vue sur l'extérieur ainsi que des nouveaux sanitaires. Les anciens locaux seront toujours utilisés et seront rafraîchis pour permettre d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions. Une nouvelle cour à l'arrière permet également de prendre un goûter sur la terrasse au bord de la rivière. Dans un futur proche, le jardin sera aussi



aménagé pour permettre aux enfants de jouer en toute sécurité au milieu de la verdure.

Police

COMPORTEMENT DES USAGERS AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CONSEILS AUX PARENTS D'ÉLÈVES

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, certains conseils semblent bons à rappeler.

De par sa morphologie et notamment sa petite taille, un enfant a une vision de son environnement toute différente de celle d'un adulte. Son champ de vision est réduit, il évalue mal les distances, ses vitesses et ne peut localiser une source sonore. Ces différents paramètres conjugués à son manque d'expérience rendent ses réflexes plus lents et contribuent à faire de lui une victime potentielle.

A pied:

Prenez le temps de parcourir avec lui, dans un premier temps, le trajet entre votre domicile et

son école (ou arrêt de bus). Choisissez l'itinéraire le plus sûr et identifiez avec lui les dangers qu'il pourrait rencontrer à certains endroits. Apprenez-lui à marcher le long des immeubles, loin de la circulation, sans course et sans jeu. Conseillez-lui d'emprunter les passages pour piétons et apprenez-lui la signification des signaux routiers.

Pour lui éviter le stress de l'arrivée tardive, faites-le partir assez tôt pour lui permettre d'effectuer le trajet sans hâte et sans distraction.

En voiture:

Stationnez votre véhicule dans un endroit réglementaire, assurant à la fois la sécurité de votre enfant mais aussi celle des autres.

En fonction de la configuration du lieu, assurez-vous que votre enfant descend de la voiture du côté du trottoir. S'il le faut, aidez-le à traverser la route que ce soit à



l'entrée ou à la sortie des classes. Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité, notamment: sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie, sauf réglementation locale; sur les passages pour piétons et sur la chaussée à moins de 3 mètres en deçà de ces passages.

Soyons tous attentifs pour la sécurité de tous et particulièrement nos enfants, nos agents de proximité veillent !

RAPPEL RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE CONCERNANT LES ANIMAUX

L'administration communale ainsi que les services de Police sont régulièrement interpellés pour des problèmes ou nuisances diurnes et nocturnes avec des animaux, notamment des chiens. Nous vous rappelons ci-dessous les articles du Règlement Général de Police qui se réfèrent à cette problématique.

Lisez-les attentivement et soyez respectueux de votre voisinage et du bien-être de votre animal.

Article 74 Interdictions

Il est interdit sur l'espace public:

- de se trouver avec des animaux agressifs ou enclins à mordre, s'ils ne sont pas muselés;
- d'exciter son chien à l'attaque ou à l'agressivité, même s'il n'en est résulté aucun mal ou dommage.

Article 75 Port de la laisse

Dans l'espace public, le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal. Toutefois, les chiens utilisés à la garde d'un troupeau ou à la chasse peuvent circuler, sans être tenus en laisse, pendant le temps nécessaire à l'usage auquel ils sont destinés et pour autant qu'ils restent à vue du conducteur du troupeau ou soient repris sitôt la chasse terminée.

Article 76 Divagation

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, s'abstiendront de les laisser divaguer sur l'espace public.

Article 77 Excréments

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de ramasser les excréments défectueux par ceux-ci sur l'espace public et les propriétés privées accessibles au public, à l'exception des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet. Cette disposition n'est pas applicable au malvoyant accompagné d'un chien guide.

Article 78 Aboiements

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'incommodent pas anormalement le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs.

Article 79 Dégradations - animaux

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant tant sur l'espace public que sur terrain privé.

Développement rural

TRANSFORMATION DE LA SALLE L'UNION À MUSSON EN UNE MAISON RURALE MULTISERVICES

Le dernier projet de la première opération de développement rural consiste en la transformation de la salle l'Union à Musson en une maison rurale multiservices.

Le projet consiste en une rénovation de l'infrastructure sans changer fondamentalement ses caractéristiques: démolition partielle du bâtiment (toiture, finitions intérieures, etc.) et transformation d'autres parties (gros-œuvre, toiture, façade, menuiseries extérieures et intérieures, finitions intérieures, techniques spéciales, etc.). L'accès des PMR sera garanti.

Le bâtiment servira de salle de musique, de concert, de réunion, de conférence, un espace destiné aux jeunes, aux aînés. La grande salle pourra également accueillir les funérailles autres que religieuses.

La partie bowling sera conservée et les loges pour les troupes de théâtre ou d'improvisation



seront agrandies.

Le projet est estimé à 1.701.150,75 € dont un subside du développement rural estimé à 831.921,90 €.

Nous attendons l'accord définitif de la Région wallonne pour mettre le dossier en adjudication et désigner l'entreprise.

Vie citoyenne

UNE ENQUETE CITOYENNE SUR VOS CONDITIONS DE VIE ET VOTRE ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX

De la mi-septembre à la mi-novembre, une enquête inédite de grande ampleur sera réalisée auprès des citoyens dans toutes les communes francophones de Wallonie par l'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (IWEPS) en tant qu'Autorité Statistique de la Région wallonne.

L'enquête aborde une série de questions qui concernent les conditions de vie des personnes et leur accès aux droits fondamentaux.

Les résultats de cette enquête serviront à enrichir l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), un outil d'aide à la décision mis à la disposition des acteurs locaux. L'ISADF permet d'identifier les besoins de la population et de promouvoir la programmation d'actions adéquates pour favoriser un accès efficace et équitable aux droits pour tous.

Concrètement, du 15 septembre au 15 novembre 2024, 102.000 citoyens recevront par la poste un courrier d'invitation à participer à cette enquête. Ces personnes auront été tirées au sort dans le Registre national et réparties dans les 253 communes francophones de Wallonie. Elles pourront choisir entre deux modalités de réponse: soit en ligne via une interface web, soit en utilisant un questionnaire papier qui sera joint au courrier d'invitation.

Aucune connaissance particulière n'est requise pour répondre aux questions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En répondant à ce questionnaire, les personnes interrogées apportent leur contribution à un projet de société: leurs réponses aident à comprendre les obstacles à l'accès et à l'exercice de leurs droits fondamentaux et à adapter en conséquence l'orientation des dispositifs d'actions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Participer à l'enquête est un enjeu important pour pouvoir améliorer la prise de décision au niveau local. Plus d'informations: <https://www.iweps.be/enquete-isadf-2024/>

Jeunesse

ÉTÉ SOLIDAIRE

L'été 2024 nous a également permis d'accueillir six jeunes au sein du service des travaux dans le cadre de l'opération «été solidaire». Le projet mené cette année consistait en la création d'une aire de détente et de biodiversité le long du chemin reliant Signeulx à Baranzy par le marais de la Cussignière.

Ce fut l'occasion pour ces jeunes non seulement de découvrir le monde du travail mais aussi d'embellir leur commune.

Au travers de diverses techniques, ils ont créé, avec l'aide des ouvriers communaux, un muret en pierres sèches, des espaces délimités avec des plantations, un parterre de plantes condimentaires, un ponton pour les pêcheurs, un dôme sur lequel viendra s'accrocher une belle glycine, des aires de biodiversité avec des hôtels à insectes et des caches pour la faune locale. Ils ont entre autres appris à manipuler de nombreux outils mais aussi développé leurs connaissances sur les végétaux.



Une belle approche du monde du travail et en particulier du service à la population pour son bien-être au quotidien.

Nous remercions vivement François Arnould et Julien Delsate qui les ont accompagnés et guidés tout au long de ces quatre semaines pour mener à bien ce beau projet.

Le résultat, déjà très agréable aujourd'hui, devrait encore s'améliorer au fil du temps avec le développement des diverses plantations pour le plaisir de tous. Nous vous invitons à le découvrir lors d'une promenade à pied ou en vélo sur le chemin de mobilité douce vers la maison de village à Signeulx et pourquoi pas en profiter pour cueillir quelques plantes aromatiques pour parfumer vos petits plats.



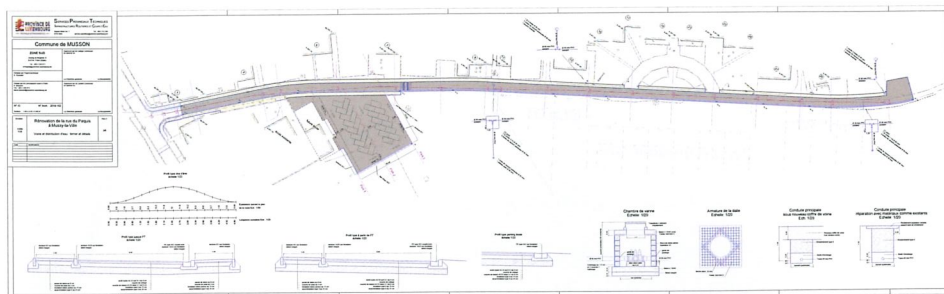
Travaux

RÉNOVATION DE LA RUE DU PAQUIS À MUSSY-LA-VILLE

Le conseil communal a approuvé en sa séance du 24 juin 2024 le cahier des charges du projet de rénovation de la rue du Paquis à Mussy-la-Ville.

Celui-ci consiste à :

- la reconstruction complète de la voirie
- la création d'un parking
- la création d'un aménagement ralentisseur
- la création d'une zone de manœuvre au bout de la rue
- la création d'un trottoir en pavés béton
- la création d'un réseau d'égouttage séparatif



Délai des travaux: 120 jours ouvrables.

Le montant des travaux s'élève à 1.198.606,94 €, dont 271.214,97 € à charge de la SPGE pour l'égouttage.

Dès que la SPGE aura donné son accord sur le financement, nous procéderons à la mise en adjudication afin de désigner l'entreprise.

Les travaux devraient débuter en 2025.

MODERNISATION DES RUES ETIENNE LENOIR ET DE LA HAIE DE DIEU À MUSSY-LA-VILLE

Le conseil communal a approuvé en sa séance du 24 juin 2024 le cahier des charges du projet de rénovation des rues Etienne Lenoir et de la Haie de Dieu à Mussy-la-Ville. Celui-ci consiste à :

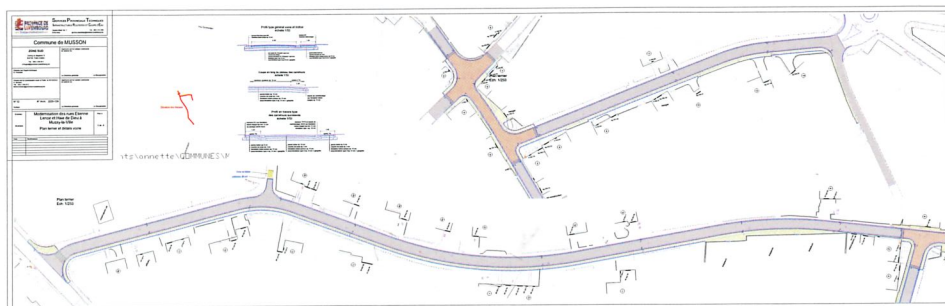
- la réfection complète de la voirie et de ses éléments linéaires
- l'aménagement des carrefours en plateau ralentisseur
- la création d'un trottoir en pavés béton
- le remplacement de la canalisation de distribution d'eau
- le remplacement d'un tronçon d'égouttage dégradé sur 100 m

Délai des travaux: 200 jours ouvrables.

Le montant des travaux s'élève à 1.455.164,92 €, dont 64.887,60 € à charge de la SPGE pour l'égouttage. Un subside de 320.724,13 € est attendu du SPW

Infrastructures pour la voirie et de 40.991,63 € de la Direction des déplacements doux pour le trottoir.

La désignation de l'entreprise aura lieu d'ici la fin 2024 et les travaux devraient débuter en 2025.



RESTAURATION DE LA PORTE DE L'ÉGLISE DE SIGNEULX

La porte axiale à deux vantaux en fonte peinte et chêne a été créée en 1841 par Henri Hisette, fondeur à Gand et originaire de Bleid.

Elle comporte trois panneaux, chaque battant représentant, au centre un réseau végétal complexe, des chérubins dans un tondo (intérieur d'un disque) et les cœurs sacrés de Jésus à gauche et de Marie à droite.

Exposée aux intempéries, la porte a subi l'action du temps et du soleil occasionnant des fissures, crevasses et infiltrations d'eau. Elle vient d'être restaurée entièrement par la menuiserie Tholl d'Etalle pour la partie boiserie et par l'entreprise Maréchal de Ruette pour la partie ferronnerie.

Un subside de 7.500 euros a été obtenu auprès de l'Agence wallonne du Patrimoine.

Travaux

TRAVAUX RUE DE LAVAUX À MUSSY-LA-VILLE

L'entreprise est occupée à préparer le coffre de la voirie sur la moitié de la route. Afin d'effectuer ces travaux sans fermer complètement la route à la circulation et permettre aux citoyens de Mussy de sortir du village vers Saint-Léger, elle a placé un feu rouge.

Elle a dû régler le feu avec un temps d'attente assez long pour lui permettre de travailler en sécurité et plus rapidement.

Les véhicules qui ne font que traverser le village de Mussy sont invités à le contourner par un autre itinéraire.



Bibliobus



Commune de

Musson

2024-2025

+1M
de références
**RÉSERVABLES
EN LIGNE!**



www.bibliotheques.province.luxembourg.be
bibliobus@province.luxembourg.be
084/840 513



PROVINCE DE
LUXEMBOURG

Ça, c'est la Province !



WWW.PROVINCE.LUXEMBOURG.BE

**MANGAS,
REVUES,
BD,
MAGAZINES,
ROMANS,
JEUX...**

Plus d'un
million
de documents!

**RÉSERVABLES
EN LIGNE!**

NOUVEAU !
Collections de
Pointculture

pointculture

Mussy-la-ville

14 septembre - 12 octobre - 9 novembre - 14 décembre -
11 janvier - 8 février - 8 mars - 12 avril - 10 mai - 14 juin -
12 juillet

Mussy-La-Ville : 10h00-11h30 : Place Abbé Alexandre

Jeunesse

STAGES COMMUNAUX DE L'ÉTÉ 2024

Cet été, nous avons totalisé un peu plus de 700 inscriptions pour nos différents stages et plaines. Comme chaque année, nous avons voulu offrir un programme varié de qualité accessible au plus grand nombre d'enfants avec un encadrement responsable. Conscient que nous n'arriverons jamais à satisfaire toutes les demandes, nous nous efforçons chaque année d'occuper un maximum d'enfants.

En 2024, les plaines de vacances, Rigololand, Tous au vert et Vacances à la Buissonnière, ont fait le plein d'enfants débordant d'énergie et d'envie de partir à la découverte de nouvelles activités. Au programme, découverte de la nature, fous rires, amusement et esprit de groupe. Quelques sorties ont également agrémenté ces semaines de stages, notamment au Parc merveilleux à Bettembourg, à la citadelle et au labyrinthe de Montmédy, au Bastogne War Museum et dans le Mullerthal pour les ados. Autant d'ingrédients qui font de ces plaines des endroits où il fait bon vivre pendant l'été.

Au niveau du centre sportif, les enfants ont pu découvrir un panel important d'activités: roller, athlétisme, tennis, badminton, danse, gymnastique... Pendant que les plus petits s'adonnaient à la psychomotricité, les plus grands ont fait de grandes promenades à vélo, participé à des matchs endiablés autour de différents sports, effectué des sorties désormais incontournables notamment sur un parcours accrobranche et à la piscine et aussi essayé de nouvelles activités encore peu connues ou peu pratiquées telles que le padel, le golf, le trampoline et bien d'autres jeux imaginés par nos animateurs.

D'autres stages à thème ont également été organisés



comme des stages de cuisine, un stage artistique, des stages à la ferme et un stage spécial «grands jeux» de façon à ce que chacun trouve son bonheur au cours de ces sept semaines de vacances d'été.

Tous ces stages sont évidemment impossibles sans la participation active de notre personnel que nous remercions vivement pour leur implication au quotidien, à savoir, Elsa Wauthier, responsable du centre sportif et culturel, l'équipe de l'accueil extrascolaire mais aussi des dizaines d'animateurs et de nos partenaires extérieurs comme le Musée minier et métallurgique Musson-Halanzy et la Ferme du Bueau.



AGENDA

DATES DES PROCHAINES ACTIVITÉS DANS NOS DIFFÉRENTS VILLAGES

Dimanche 29 septembre – Marche gourmande de l'école des deux rives de Musson

Départ à partir de 11h. Renseignements et inscriptions par mail à l'adresse amicale.efcf.musson@gmail.com.

Le week-end des 5 et 6 octobre 2024 de 10h à 18h – Au Centre sportif et culturel de Musson - 20^{ème} édition de la Foire du livre

Organisée par le Syndicat d'initiative de Musson

Au programme: auteurs, bouquinistes, illustrateurs, artisans du papier, animations, concours... Bar et petite restauration sur place.

Le 12 octobre 2024 à partir de 8h30 – À la maison de village à Signeulx - 2^{ème} bourse aux plantes

Organisée par le Conseil Communal Consultatif des Aînés

Possibilité d'amener vos boutures pour les offrir à d'autres citoyens, d'échanger ou d'emporter gratuitement des plantes vivaces, des aromatiques, des boutures, des plantes d'intérieur, des graines, des bulbes, ... dans une ambiance conviviale.

Le week-end des 26 et 27 octobre 2024 - Musée Minier Métallurgique Musson Halanzy, rue Andréa Boucq 16-20, Musson - Exposition 2024 du Photo-Club de Musson

Ouverture le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h. Repas le dimanche midi, Inscription préalable par téléphone au 0497 70 60 15.

Le week-end du 2 et 3 novembre 2024 - Maison de village à Signeulx - 16^{ème} édition de la foire aux vins (au profit de l'école Guy de Larigaudie de Musson)

Sur place, retrouvez les vigneron et produits de bouche présents lors des éditions précédentes. L'une ou l'autre surprenante nouveauté n'est d'ailleurs pas à exclure.

N'oublions pas la garderie «les P tits Bob» qui pourra accueillir vos enfants afin de laisser aux parents le temps du plaisir de la dégustation. Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

Plus d'info sur www.foireauxvinsmusson.be.

Lundi 11 novembre 2024 - Commémoration de l'Armistice 1918

Organisée par la Fédération Nationale des Combattants, section de Musson et les autorités communales de Musson. Dès 9h15 à Signeulx, 10h00 à Mussy-la-Ville et 10h45 à Musson.





Renseignements pratiques concernant l'Administration communale

Horaires d'ouverture des services

Place de l'Abbé Goffinet 1 à 6750 Musson

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 11h (sauf en juillet et août)



Services communaux :

Etat civil/Population/Cimetières : 063/ 38 08 40
ou 063/ 38 08 41 ou 063/ 38 08 42

Direction générale : 063/ 38 08 55

Urbanisme/Environnement : 063/ 38 08 56

Finances : 063/ 38 08 46

Taxes / Eau : 063/ 38 08 58

Travaux : 063/ 23 48 96 ou 0485/ 53 79 44

Accueil extrascolaire/Jeunesse : 063/ 38 08 49

Centre sportif et culturel : 063/ 67 53 72

Energie/Logement : 063/ 38 08 59

Espace Public Numérique : 063/ 38 48 02

Prévention/Sécurité / Arrêté de police : 063/ 38 08 52

ALE/Repasserie : 063/ 38 08 57

CPAS : 063/24 02 82

Ecole communale de Mussy-la-Ville : 063/67 86 57

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.musson.be ainsi que nos publications sur la page Facebook « Commune de Musson ». Vos idées sont aussi les bienvenues.